

LA CHARTE DU PARRAIN / DE LA MARRAINE

Cher Parrain, chère Marraine,

Nous vous remercions pour votre engagement aux côtés de l'association Frateli. Frateli œuvre pour une société où la réussite passe par le lien social et l'engagement citoyen et ne dépend pas des origines sociales ou culturelles.

C'est dans cet état d'esprit que s'inscrit le parrainage dans lequel vous vous engagez et c'est dans cet état d'esprit que nous comptons sur vous Parrain/Marraine pour faire « grandir » votre Filleul dans les années qui viennent.

En devenant Parrain/Marraine Frateli, vous allez prendre un rôle important dans la vie d'un étudiant dans une période où il va construire les fondations de sa vie d'adulte. Nous comptons sur vous pour exercer ce parrainage en alliant exigence et bienveillance.

Cette charte se veut le reflet de cette exigence et de cette bienveillance.

L'équipe Frateli

Un rôle d'accompagnateur pour le Parrain/Marraine, avec l'appui de l'équipe Frateli

Dans le cadre du parrainage, chaque Parrain/Marraine suit un jeune étudiant engagé dans un cursus d'études proche de celui qu'il a mené. Il l'accompagne tout au long de son parcours jusqu'à son insertion professionnelle, notamment en étant à l'écoute de ses difficultés, en le soutenant moralement, en le conseillant sur sa méthodologie et son organisation, en l'aidant dans son choix d'orientation et dans l'élaboration de son projet professionnel.

Le Parrain/Marraine joue ainsi un rôle important dans :



Le soutien moral et l'accompagnement de son Filleul (l'équipe Frateli restant référente pour toute question relative à l'accompagnement de la vie étudiante : personnel, familial, psychologique, matériel et financier).



Le suivi scolaire de son Filleul notamment en terme de méthodologie (dans la mesure de ses capacités, typiquement le Parrain/Marraine n'est pas tenu de faire du soutien scolaire). Le Parrain/Marraine pourra également inciter le Filleul à participer aux formations organisées par Frateli pour l'accompagner sur ses points d'amélioration.



L'accompagnement de son Filleul lors de la découverte du monde professionnel (stage, premier emploi), entre autres en partageant son expérience sur la rédaction de CV, lettre de motivation, entretien d'embauches, « networking »... Le Parrain/Marraine n'a pas pour mission de trouver un stage ou un emploi à son Filleul mais de lui donner les bons outils afin que le Filleul trouve par lui-même. Un annuaire constitué de l'ensemble des Parrain/Marraine Frateli est à disposition du Parrain/Marraine s'il souhaite mettre en relation son Filleul avec un autre Parrain/Marraine pour se renseigner sur un domaine professionnel dans lequel il n'est pas expert.



L'écoute des besoins et soucis de son Filleul dans son parcours scolaire et son insertion professionnelle, pour l'orienter le cas échéant vers les bonnes personnes (chargés du programme orientation chez Frateli par exemple). Le Parrain/Marraine a un rôle clé de conseil, en sachant qu'au final le Filleul reste évidemment maître de ses choix.

Le rôle du Parrain/Marraine est d'accompagner son Filleul vers l'autonomie et de favoriser l'interdépendance dans leurs échanges.



Un engagement personnel, régulier, sur la durée

Le succès d'un parrainage nécessite une implication et un engagement tant du Parrain/Marraine que du Filleul. Il s'agit d'une relation de confiance « de personne à personne » et c'est pour cela qu'aucun tiers ne peut se substituer au Parrain/Marraine ou au Filleul au cours du parrainage. Si le Parrain/Marraine (ou le Filleul) souhaite arrêter le parrainage pour une raison quelconque (travail, déménagement...) il doit prévenir Frateli qui s'occupera de trouver un nouveau Parrain/Marraine (ou un nouveau Filleul).

En acceptant cette charte, le Parrain/Marraine et le Filleul s'engagent à être impliqués, réguliers et fidèles dans leur parrainage en respectant a minima une fréquence de contact d'un échange par mois et d'une rencontre par an. Le Parrain/Marraine a un devoir de responsabilité dans la relation, il devra être à l'initiative des premiers échanges et rencontres.

La promotion du respect et de la diversité dans les comportements et dans les paroles

Le Parrain/Marraine doit par son comportement et par ses paroles promouvoir des valeurs comme le respect, la politesse, la bienveillance, l'ouverture, l'intégrité, le professionnalisme. Tout propos raciste, homophobe, sexiste, d'intolérance politique ou religieuse, ne peut donc être tenu dans le cadre du parrainage Frateli. De même tout prosélytisme religieux, politique ou de mécénat personnel n'a pas lieu d'être dans le cadre de Frateli.

Le respect des engagements et le professionnalisme passent aussi par le respect des engagements vis-à-vis de Frateli lors des inscriptions aux événements.

Un parrainage accompagné par l'équipe Frateli

L'équipe Frateli a à cœur de faire que chaque parrainage soit le plus bénéfique possible pour le Filleul. Ainsi chaque binôme Parrain/Marraine et Filleul est suivi par un Chargé de parrainage qui peut venir en appui dès que besoin (besoin de formation spécifique pour le Filleul, besoin d'accompagnement psychologique ou matériel...). **Il est ainsi demandé au Parrain/Marraine (comme au Filleul) de tenir régulièrement informé leur Chargé de parrainage de l'évolution de leurs échanges ainsi que de toute difficulté rencontrée dans le cadre de celui-ci.** Cela permet au Chargé de parrainage de mieux évaluer les éventuels besoins du Filleul accompagné.

Le Parrain/Marraine se doit, entre autres, de :



Prévenir Frateli s'il rencontre des difficultés dans son parrainage ou s'il souhaite arrêter son parrainage (quel que soit le motif).



Tenir informé Frateli de tout changement de coordonnées, adresses, cursus/ profession (possibilité de mise à jour de son cursus directement sur son espace personnel Frateli via le site internet).



Ne pas communiquer l'annuaire des Filleuls/ Parrain/Marraine à des personnes extérieures à Frateli



Par ailleurs, votre Chargé de parrainage (et plus largement l'ensemble de l'équipe Frateli) est aussi là pour recueillir les suggestions d'amélioration du fonctionnement du parrainage et les éventuels souhaits de s'investir plus dans l'association Frateli !

Frateli se réserve le droit de désinscrire un Parrain/Marraine et un Filleul ne respectant pas cette charte.